

Cohérence et proactivité

24 Mars 2011



Hans-Ulrich Doerig
Président du Conseil d'administration

«En tant qu'organisation réceptive et réactive, nous saisissons les évolutions fondamentales du secteur bancaire»

Chers actionnaires

Face à l'évolution de notre environnement opérationnel, le Credit Suisse continue de mettre en œuvre avec cohérence et proactivité sa stratégie orientée vers la clientèle et l'efficacité en termes de capital. Notre modèle économique est conçu pour assurer une bonne performance, y compris dans un contexte réglementaire plus strict, imposant des exigences renforcées en matière de capitaux. Faisant partie des principales banques globales, nous nous efforçons de contribuer à rendre le système financier plus solide. C'est pourquoi nous soutenons les recommandations de la commission d'experts suisse visant à traiter le problème «too big to fail». Les mesures proposées nous semblent fortes mais gérables, et nous espérons que le Parlement suisse les approuvera comme l'a recommandé la commission d'experts.

Notre secteur subit actuellement des changements d'envergure que nous avons déjà en grande partie anticipés, agissant rapidement afin d'adapter notre activité en conséquence. Ces mesures précoces ont porté leurs fruits en 2010, puisque nous avons généré un rendement des fonds propres de plus de 14%, qui nous place parmi les premiers du secteur et nous permet de maintenir une distribution substantielle aux actionnaires. Nous avons assisté à une dynamique continue au niveau de la clientèle et à de nouveaux gains de parts de marché. Les 69 milliards de francs d'afflux net de nouveaux fonds attirés en 2010 témoignent de la confiance que les clients du monde entier accordent au Credit Suisse, tout en nous offrant une base solide sur laquelle construire à l'avenir.

Nos réalisations en 2010

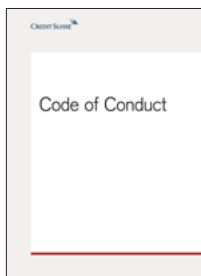
- Mise en œuvre cohérente de la stratégie
- Bilan solide
- Ratio des fonds propres de base de 17,2% (Bâle II)
- Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 5 milliards de francs
- Meilleur rendement des fonds propres du secteur: 14%
- Distribution (proposée) en espèces de 1,30 franc par action
- Afflux net de nouveaux capitaux de 69 milliards de francs
- Dynamique de part de marché et reconnaissance des clients

Best Global Bank 2010, Best Bank in Switzerland 2010, Best Private Bank Globally 2011 et Best Emerging Markets Investment Bank 2010 par Euromoney; Best Bank in Switzerland et Most Innovative Investment Bank 2010 par The Banker

Modifications du capital-actions

Du fait de nos mesures décisives pour l'adaptation de notre structure en capital, nous disposons déjà de plus de 70% des emprunts à conversion obligatoire contingente à seuil de déclenchement élevé, de façon à nous conformer aux futures règles. Notre action rapide à partir d'une position forte offre au Credit Suisse une forme de financement efficace, dans le meilleur intérêt des

« Nous nous efforçons d'adopter une position dominante dans le gouvernement de la rémunération, celle-ci étant essentielle pour exécuter notre stratégie commerciale »



www.credit-suisse.com/code



www.credit-suisse.com/compensation

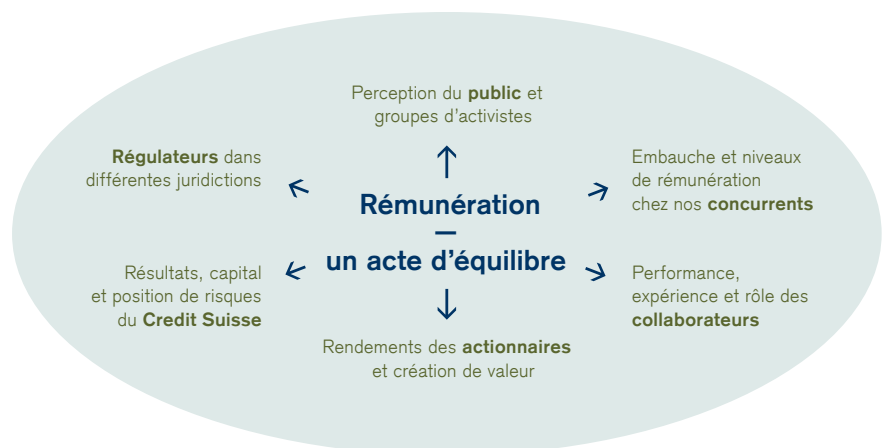
actionnaires. Lors de notre prochaine Assemblée générale ordinaire, nous vous demanderons de bien vouloir soutenir ces mesures en approuvant la proposition du Conseil d'administration, consistant à accroître notre capital conditionnel à un maximum de 20 millions de francs, soit l'équivalent de 500 millions d'actions. Par votre approbation, vous nous aiderez à réaliser un grand pas en avant dans nos efforts pour la mise en place d'un système bancaire plus pérenne.

En février 2011, nous avons annoncé avoir ajusté certains de nos indicateurs-clés de performance afin de refléter la nouvelle réalité de notre secteur. Nous visons désormais une rentabilité des fonds propres annualisée de plus de 15% sur les trois à cinq prochaines années, contre 18% auparavant. Nous prévoyons également d'offrir aux actionnaires un accroissement significatif et cohérent de la valeur comptable par action au fil du temps. La visibilité des exigences réglementaires futures constitue un réel avantage pour le Credit Suisse. Même si la mise en œuvre des mesures demandera encore un effort constant, nous estimons être bien avancés et bien placés pour réaliser notre potentiel au sein d'un secteur en pleine évolution.

Vote consultatif sur le rapport de rémunération

Comme les années précédentes, vous serez également invités à voter sur le rapport de rémunération du Credit Suisse. Au vu de la performance absolue en recul, nous avons réduit la rémunération cumulée ainsi que le niveau d'indemnités des membres du Directoire. Au cours de l'année 2010, nous avons revu, affiné et formalisé notre approche de la rémunération et continué de développer nos programmes de rémunération afin de récompenser la performance viable à long terme. Tenant compte de l'évolution des contraintes réglementaires en Suisse et à l'étranger, ainsi que des commentaires que nous avons reçus lors de notre dernière Assemblée générale ordinaire, nous avons simplifié nos instruments de rémunération et encore amélioré la transparence. Par ailleurs, nous avons revu nos valeurs éthiques et nos standards professionnels. Afin de nous assurer que tous les collaborateurs opèrent selon les mêmes valeurs et principes partagés, nous avons modifié notre Code de conduite et publié une politique de rémunération exhaustive.

Malgré ces efforts, nous sommes conscients des débats que suscite le sujet des rémunérations. Je tiens à vous assurer que nous prenons très au sérieux les attentes et inquiétudes de toutes les différentes parties prenantes, ainsi que du



Etat des faits sur la rémunération

- Performance financière absolue du Credit Suisse en recul en 2010 mais performance robuste par rapport à la concurrence
- Rémunération variable totale en baisse de 27% entre 2009 et 2010, avec 60% de distribution sous la forme de primes différées soumises à des restrictions ou à des résultats futurs
- Rétribution totale moyenne par personne en baisse de 9%
- Rétribution totale de la direction exécutive en baisse de 32% sur une base comparable
- Rémunération variable pour la direction est différée de quatre ans avec cause de restitution (claw-back)
- Révision de la structure de rémunération
 - récompenser la performance viable à long terme
 - éliminer l'effet de levier et la complexité
 - améliorer la transparence
- Règlement PIP I à 4,8 actions par unité (avril 2010); échéance du PIP II prévue sans valeur (mai 2011)

grand public. Nous avons réalisé des efforts considérables afin d'expliquer clairement, dans notre rapport de rémunération 2010, les facteurs qui influencent les niveaux de rémunération. Les collaborateurs considèrent le Credit Suisse comme un employeur attrayant à de nombreux égards, au-delà de la seule rétribution. Pour autant, nul ne peut nier l'importance que représentent des rémunérations compétitives, notamment face aux pratiques d'embauche généralement plus offensives dont nos concurrents ont fait preuve en 2010. Estimant nous situer à un niveau de juste équilibre entre les intérêts de nos actionnaires, de nos collaborateurs, des régulateurs et du grand public, nous vous invitons à approuver le rapport de rémunération 2010.

Elections du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration du Credit Suisse est composé de personnes présentant un champ varié de compétences et d'expériences professionnelles, ainsi que différentes nationalités et origines culturelles. A nos yeux, il est essentiel d'attirer des membres pouvant apporter des opinions précieuses sur la base de leurs connaissances approfondies, et de maintenir un niveau de diversité adéquat au sein du Conseil. Lors de la prochaine Assemblée générale ordinaire, nous proposerons la réélection d'un certain nombre de membres du Conseil qui apporteront une continuité dans la surveillance de votre entreprise. En termes de gouvernance, je tiens à souligner que nous nous conformons à toutes les réglementations en vigueur, y compris au Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise et aux normes prescrites par la Bourse de New York. Nous avons la chance de bénéficier d'un Conseil d'administra-

tion combinant stabilité et diversité, qui continue de jouer un rôle central afin de guider le Credit Suisse dans cette période de changement.

Utilisez vos droits de vote

Enfin, comme l'année dernière et dans une optique de cohérence avec nos efforts en faveur d'un bon gouvernement d'entreprise, je vous invite à faire un usage actif de vos droits de vote. Vous pourrez ainsi montrer votre appréciation du travail remarquable réalisé par la direction à différents niveaux, et par les collaborateurs. L'Assemblée générale ordinaire constitue une plateforme qui vous permet, en tant que propriétaires de l'entreprise et fournisseurs de son capital-risque, d'exprimer directement vos opinions et d'apporter ainsi au Conseil et à la direction un précieux feed-back. Nous mettons tout en œuvre pour vous rendre le processus de vote aussi simple que possible. Vous trouverez ci-joint tous les documents utiles, et des informations détaillées sont également disponibles sur notre site Internet www.credit-suisse.com, qui offre la meilleure transparence de sa catégorie*.

Avec mes meilleures salutations


Hans-Ulrich Doerig

Informations complémentaires et contacts

- Site Internet de l'Assemblée générale ordinaire avec documentation complète
www.credit-suisse.com/agm
- Investor relations
 - Téléphone +41 44 333 71 49
 - E-mail investor.relations@credit-suisse.com
- Media relations
 - Téléphone +41 844 33 88 44
 - E-mail media.relations@credit-suisse.com

Déclaration de mise en garde concernant les informations prospectives

Notre présentation contient des informations prospectives au sens de la loi Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Les informations prospectives recèlent, de par leur nature, des incertitudes et des risques; en outre, les prédictions, prévisions, projections ou autres types de formulations contenues, explicitement ou implicitement, dans des informations prospectives peuvent ne pas se réaliser. Nous vous mettons en garde contre le fait qu'un certain nombre de facteurs importants pourraient conduire à des résultats s'écartant en substance des projets, objectifs, attentes, estimations et intentions formulés dans le cadre de telles informations. Ces facteurs incluent ceux décrits sous «Risk factors» dans notre dernier rapport annuel, dans le formulaire 20-F adressé à la Securities and Exchange Commission américaine, ainsi que dans d'autres informations au public et communiqués de presse. Nous n'avons pas l'intention d'actualiser ces informations prospectives, sauf obligation imposée, le cas échéant, par des lois en vigueur.

CREDIT SUISSE Group AG

Paradeplatz 8
CH-8070 Zurich
Suisse

www.credit-suisse.com